



PROVINCE DE QUÉBEC, CANADA
M.R.C. DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR-D'ISSOUDUN



AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR-D'ISSOUDUN CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Madame Mélanie Boilard, directrice-générale et greffière-trésorière par intérim de la Municipalité de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun :

QUE conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur d'Issoudun a adopté, lors de sa séance tenue le 11 novembre 2025, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2026 ;

QUE le conseil municipal tiendra ses séances du conseil au 268 rue Principale dans la salle du conseil à 19h30 ;

QUE les jours de chacune des séances ordinaires soient fixés comme suit :

Lundi 12 janvier 2026	Lundi 4 mai 2026	Mardi 8 septembre 2026
Lundi 2 février 2026	Lundi 1er juin 2026	Lundi 5 octobre 2026
Lundi 2 mars 2026	Lundi 6 juillet 2026	Lundi 2 novembre 2026
Mardi 7 avril 2026	Lundi 10 août 2026	Lundi 7 décembre 2026

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR-D'ISSOUDUN ce 26^e jour de novembre 2025

Mélanie Boilard
Directrice-générale et greffière-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLE 420)

Je, soussignée, **MÉLANIE BOILARD**, directrice générale et greffière-trésorière par intérim de la Municipalité de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun, certifie sous mon serment d'office que l'avis ci-dessus a été affiché conformément à la Loi en affichant entre 9h et 17h le 26^e jour de novembre 2025 et mis sur le site internet à pareil date.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 26^e jour de novembre 2025

Mélanie Boilard
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim